

Table des matières

Préambule.....	19
1. INDICATEURS DE COLLECTE DES EAUX USEES.....	20
1.1. Répartition des usagers raccordés	20
1.2. Volumes assujettis.....	20
1.3. L'assainissement non collectif (ANC)	20
1.4 Les réseaux de collecte et équipements annexes.....	21
1.5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	21
2. CONFORMITE COLLECTE DES EAUX USEES.....	22
2.1. Taux de débordement dans les locaux des usagers	22
2.2. Nombre de points de réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage	22
2.3. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel.....	22
2.4 indicateur de conformité de la collecte des effluents	22
3. TRAVAUX ET INTERVENTIONS REALISES EN 2011	23
3.1. Travaux.....	23
3.2. Station d'épuration et postes de relevages	24
3.3. Interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement	24
3.4. Interventions de curage sur le réseau d'assainissement	24
3.5. Interventions « passage caméra » sur le réseau d'assainissement.....	24
4. LES INDICATEURS « RELATION CLIENTELE ».....	25
5. LES INDICATEURS FINANCIERS.....	25
5.1. Le prix de l'assainissement	25
5.2. Eléments relatifs au prix du m3 d'eau.....	25
5.3 Etat de la dette	26
6. PERSPECTIVES.....	26
6.1. Travaux prévus sur l'exercice 2012 (budget communal).....	26
6.2. Etudes et travaux à envisager pour améliorer la qualité du service à court et moyen terme.....	27

ASSAINISSEMENT

EXERCICE 2011

Préambule

La commune de Bagnols sur Cèze fait partie du Syndicat d'Assainissement de Bagnols et sa Région (SABRE) qui regroupe 8 communes. Le SABRE a en charge le traitement des eaux usées et les réseaux de transferts, le traitement des eaux usées se fait à la station d'épuration de l'Euze (35 000 eq/hbt) depuis 2005.

La commune de Bagnols-sur-Cèze garde à sa charge la collecte des eaux usées et leur acheminement aux réseaux de transfert du Sabre.

Le présent rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement est établi notamment, en application de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Il concerne uniquement la gestion de la collecte des eaux usées sur la commune de Bagnols sur Cèze. Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du Sabre est joint en annexe.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'exploitation et l'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement sont gérés en régie par la commune de Bagnols sur Cèze. Pour assurer l'exécution des travaux et des prestations, la collectivité fait appel à une entreprise prestataire de service via un marché à bons de commande. Ce mode de gestion a été renouvelé en 2007 puis en 2011 pour une durée d'un an renouvelable trois fois et comprend :

- les opérations quotidiennes d'exploitation du réseau d'assainissement (EU et EP) et de ces ouvrages annexes,
- la planification et la réalisation d'opérations préventives et curatives et de désinsectisation des réseaux,
- la planification et la réalisation de travaux d'entretien et de branchements neufs.

LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A BAGNOLS-SUR-CEZE EN QUELQUES CHIFFRES

Commune de Bagnols-sur-Cèze

- ▶ Environ 103 kilomètres de réseaux séparatifs, unitaires et refoulement
 - ▶ 7 postes de relèvement répartis sur la commune
 - ▶ 26 déversoirs d'orage répartis sur la commune
- ▶ Une station d'épuration communale à Carmignan d'une capacité de 150 EH

SABRE

- ▶ Une station d'épuration intercommunale avec une capacité de 35 000 EH, un bassin d'orage de 1500 m³, 3 postes de refoulement, 4,9 km de réseau de refoulement

1. INDICATEURS DE COLLECTE DES EAUX USEES

1.1. Répartition des usagers raccordés

La station d'épuration intercommunale reçoit les eaux usées des 8 communes suivantes : Bagnols sur Cèze, Chusclan, Orsan, Sabran, Saint Nazaire et Vénéjan mais également une partie de la commune de Tresques par convention.

Concernant Bagnols-sur-Cèze, les effluents des communes de Vénéjan, St Nazaire , Sabran et Tresques transitent par le réseau bagnolais avant leur prise en charge sur les réseaux du Sabre La répartition en terme d'abonnés se fait de la manière suivante (données SABRE 2011) :

COMMUNE	2009	2010	2011	%2011/2010
Bagnols sur Cèze	5 891	5 967	6 052	1,42
Sabran	287	287	288	0,35
Saint Nazaire	257	286	304	6,29
Tresques	126	126	126	0
Vénéjan	258	264	271	2,65
TOTAL	6819	6930	7041	+ 1.6 %

A noter qu'à partir de la fin 2011/ début 2012, les effluents de la commune de St Gervais ont été raccordés à la commune de Bagnols-sur-Cèze avant leur acheminement aux réseaux du SABRE.

1.2. Volumes assujettis

COMMUNE	2009	2010	2011	%2011/2010
Bagnols sur Cèze	953 700 m3	1 008 432 m3	970 622 m3	-3,75
Sabran	44 578 m3	37 328 m3	31 420 m3	-15,83
Saint Nazaire	37 554 m3	39 607 m3	41 100 m3	3,77
Tresques	14 573 m3	14 260 m3	13 148 m3	-7,80
Vénéjan	22 713 m3	20 197 m3	24 799 m3	22,79
TOTAL	1 073 118 m3	1 119 824 m3	1 081 089 m3	-3.46 %

1.3. L'assainissement non collectif (ANC)

La gestion des assainissements autonomes (ou non collectifs) dans le cadre d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) est déléguée au SABRE.

Les dossiers de demande pour des équipements neufs dans le cadre de dépôt de permis de construire ou de réhabilitation d'équipements existants sont instruits par le SABRE.

Concernant l'obligation réglementaire de contrôle de diagnostic et de bon fonctionnement des installations existantes, le SABRE s'est orienté vers la mise en place d'une prestation de service privée. La totalité des diagnostics des installations existantes a été terminé en 2011 (70 u).

BAGNOLS SUR CEZE	Nb abonnés domestiques	Proportion
Assainissement non collectif	567	8.6%
Assainissement collectif	6 052	91.4%

1.4 Les réseaux de collecte et équipements annexes

Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées par nature et type de réseau

Nature	Linéaire par type de réseau (en mètres)		
	Séparatif	Unitaire	Refolement
Fibrociment	62 163	2 770	213
PVC	18 320	115	647
Fonte	184	0	0
Béton Armé	1 223	2 881	0
Béton non armé	2 652	424	0
Indéfinie	9 430	710	1 518
Total	93 972	6 900	2 378

Linéaire total : **103 250 ml**

7 postes de relevage : L'Euze, Paniscoule, Bastides d'Aubagnac, route d'Avignon, route d'Alès, Tour F et Place Pierre Boulot – Tous équipés d'une télésurveillance.

1 fosse d'accumulation pour le hameau de Bazine, (150 eq/hbt) les boues sont extraites tous les 3 mois et traitées à la step de l'Euze – Une étude en cours, menée par le Sabre, devrait aboutir à moyen terme à la réhabilitation de cette station.

1.5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est introduit par l'arrêté du 02 mai 2007, il permet d'évaluer les moyens mis en oeuvre par la commune pour le suivi de son patrimoine – Il est noté sur 100.

Cet indice pour la commune de Bagnols-sur-Cèze est évalué à **60**

2. CONFORMITE COLLECTE DES EAUX USEES

2.1. Taux de débordement dans les locaux des usagers

Selon l'arrêté du précédemment cité, le nombre de débordements et d'inondations correspond au nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service. Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur ne sont pas pris en compte.

Nbre débordements 2011	Taux débordements 2011 (pour 1000 hbts)
4	0,21

2.2. Nombre de points de réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage

Cet indicateur recense le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Nbre secteurs concernés par 2 interventions ou plus - 2011	Nbre de secteurs /100 km de réseau - 2011
17	16,47

2.3. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel est introduit par l'arrêté du 02 mai 2007, il permet d'évaluer les moyens mis en oeuvre par la commune pour suivre et estimer le rejet potentiel d'eaux usées au milieu récepteur – Il est noté sur 120.

Cet indice pour la commune de Bagnols-sur-Cèze est évalué à **60**

La réalisation des équipements d'autosurveillance des déversoirs d'orage, engagé en 2011 et à finir en 2012 permettra une évolution significative de cet indice.

2.4 Indicateur de conformité de la collecte des effluents

Au vu des éléments présentés dans les chapitres précédent, la collecte des eaux usées sur la commune de Bagnols-sur-Cèze peut être jugée conforme.

3. TRAVAUX ET INTERVENTIONS REALISES EN 2011

3.1. Travaux

Le tableau ci-dessous présente le taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées pour l'année 2011. Ce taux est calculé par un rapport entre la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé total rapporté à la longueur totale du réseau.

BAGNOLS SUR CEZE	2011
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,43 %
Longueur totale du réseau (m)	103 250

Taux de renouvellement des réseaux EU en 2011 : 465 ml / 103 250 ml : **0,45 %**

Les travaux réalisés sur les réseaux par la collectivité en 2011 sont détaillés ci-dessous :

<u>EXPLOITATION</u>	
- Forfait exploitation réseau EU	114 458 €
- Forfait désinsectisation réseau EU	16 567 €
- Désobstructions de branchements (59) + interventions caméra	5 292 €
<u>TRAVAUX COURANTS</u>	
- Travaux d'entretien : reprise de tampons dangereux, regards endommagés, casses sur réseau, reprise de branchements	84 303€
- Branchements : création de 17 branchements neufs (payés par les demandeurs)	
<u>TRAVAUX LIES AUX OPERATIONS DE VOIRIE</u>	
- Renforcement réseau EU (145ml en PVCØ250) et reprise des branchements - Chemin du Petit Nice	55 972€
- Création antenne de réseau EU (30 ml en PVCØ160) + reprises des branchements - Boulevard Lacombe tranche 3	11 554€
<u>OPERATIONS SPECIFIQUES</u>	
- Renforcement réseau EU (240ml en PVCØ200) et reprise des branchements Place Léon Jouhaux et Rue des Peupliers	106 746 €
- Renforcement réseau EU (80 ml en PVCØ200) - Rue Louis Guyon	30 912 €

3.2. Station d'épuration et postes de relevages

<u>EXPLOITATION</u>	
- Forfait exploitation pour 7 postes de relevage	71 346 €
- Forfait exploitation Station d'épuration de Carmignan	3 703 €
<u>EQUIPEMENTS</u>	
- Remplacement groupe électropompe N°1 - PR Route d'Alès	2 153€
- Création trappe de visite - PR Paniscoule	3 827€
- Remise en état pieds d'assise pompe 1 et 2 - PR Paniscoule	2 153€
- Remplacement groupe électropompe N°2 - PR Tour F	2 153€
- Contrôle armoires électriques des 7 PR	1 256€

3.3. Interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement

En 2011, 221 interventions ont été effectuées sur les réseaux d'assainissement et pluviaux de la commune, dont 56 interventions pour désobstructions de branchements (respectivement 64 en 2010 et 88 en 2009).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Interventions sur réseaux	389	299	301	359	355	294	249	221

Pour l'année 2011, ces interventions se répartissent de la manière suivante :

- Interventions de débouchage réseaux et branchements EU : 159 (152 en 2010)
- Déplacements sans intervention (problème privé ou autre) : 33 (46 en 2010)
- Interventions pour travaux (balisage, tampon bruyant...) : 4 (16 en 2010)
- Interventions sur réseau EP : 25.

3.4. Interventions de curage sur le réseau d'assainissement

En 2011, 25 078 ml de réseaux d'assainissement ont été curés préventivement (20 167 ml en 2010). Il convient de noter que 25 000 ml sont dus contractuellement chaque année, ce qui représente environ un quart du linéaire total de réseau d'assainissement.

n.b : en 2010, 20 000 ml de curage étaient dus contractuellement (ancien marché)

3.5. Interventions « passage caméra » sur le réseau d'assainissement

La régie d'assainissement de la commune a fait intervenir la caméra de Bagnols sur Cèze sur 42 points et la caméra de Nimes sur 5 points pour des contrôles ponctuels de réseaux qui permettent de diagnostiquer précisément son état et d'identifier les problèmes.

4. LES INDICATEURS « RELATION CLIENTELE »

	2009	2010	2011
Nb total d'abonnés	5 891	5 967	6 052
Taux de réclamations (pour 1 000 abonnés)	-	-	1,15
Taux d'impayés (en %)	-	-	4 %

Par ailleurs, dans le cadre d'une fuite d'eau enregistrée chez un abonné, la commune peut consentir à dégrever la quantité surconsommée de la partie assainissement. Pour cela, il faut que cette fuite soit considérée indécélable et que l'eau surconsommée ne soit pas répartie dans le réseau assainissement.

5. LES INDICATEURS FINANCIERS

5.1. Le prix de l'assainissement

A Bagnols sur Cèze, il n'existe pas de différenciation sur le prix de l'assainissement entre industriels et particuliers. Seuls les abonnés non raccordés (assainissement autonome) ne payent pas l'assainissement mais une redevance de l'ordre de 40€ (facturée par le SABRE)

Pour faciliter le paiement par les usagers, le fermier eau potable (Véolia Eau) émet une facture comprenant également la part assainissement. Elle se charge ensuite de reverser sa part à chacun.

5.2. Eléments relatifs au prix du m3 d'eau

5.2.1 Rémunération du service

	2011	2012	Variation
Part Collectivité	0,6118	0,6118	0%
Part SABRE	0,4800	0,5400	+ 12,5%
Part fermier SABRE (Saur)	0,3785	0,4092	+ 8,1%

Ces trois lignes de facturation correspondent à :

- **La part Collectivité** : cette redevance permet d'assurer le fonctionnement du service assainissement communal, de payer les travaux d'extension ou réhabilitation de réseaux EU, de rémunérer l'entreprise prestataire de service par le biais de forfaits pour l'exploitation des réseaux et postes de refoulement,
- **La part SABRE** qui permet le fonctionnement du syndicat et le remboursement de l'investissement lié à la station d'épuration de l'Euze et les équipements associés pour le transfert des eaux usées,
- **La part fermier du SABRE (Saur)** qui rémunère l'entreprise délégataire de service public chargée d'exploiter la station d'épuration de l'Euze et les ouvrages de transfert des eaux usées du SABRE.

5.2.2 Redevance de l'Agence de l'eau

	2011	2012	Variation
Modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1500	0%

5.2.3 T.V.A*

2011	2012	Variation
5,5%	7 %	+27,3%

*Pas de TVA appliquée sur la part SABRE

5.3 Etat de la dette

Le tableau récapitulatif de l'état de la dette de la collectivité est joint en annexe
Durée d'extinction de la dette : **16 ans** soit jusqu'au 31/12/2027

6. PERSPECTIVES

6.1. Travaux prévus sur l'exercice 2012 (budget communal)

Exploitation des réseaux, stations de traitement et postes (régie)	220 000€
Travaux d'entretien des réseaux	100 000€
Travaux d'extension des réseaux	30 000€
Opérations spécifiques :	
- Schéma directeur Eaux Usées	50 000€
- Mise à jour du zonage d'assainissement collectif / non collectif	10 000€
- La Grenouillère partie aval	75 000 €
- Avenue Alphonse Daudet (angle Léon Blum)	21 000€
- Impasse George Besson	9 000€
- Avenue Vigan Braquet / La Margelle	18 000€
- Entrée Nord	290 000€
- Boulevard Lacombe - Tranche 4	25 000€
- Chemin Pignon	40 000€
- Le Murel	12 000€

6.2. Etudes et travaux à envisager pour améliorer la qualité du service à court et moyen terme

A COURT TERME

- ▶ Actualisation du zonage d'assainissement collectif / non collectif dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (2012)
- ▶ Définition du schéma directeur d'assainissement (2012 - 2013)
- ▶ Mise en place d'une télésurveillance sur surverses et déversoirs d'orages (2012)
- ▶ Renforcement réseau et branchements rue des Tilleuls

A MOYEN TERME

- ▶ Redéfinir et réengager le programme de restructuration des réseaux de collecte des eaux usées avec mise en séparatif du centre ville pour s'affranchir d'eaux parasites,
- ▶ Etude de faisabilité relative à la réhabilitation de la STEP de Carmignan ou son remplacement par un futur poste de refoulement vers la STEP de l'Euze (projet SABRE)